



Négociation / Modification d'un accord collectif

Objectifs

- Encadrer juridiquement la **mise en place**, la **révision** ou la **dénonciation d'un accord collectif** et pouvoir **anticiper les conséquences** sur le long terme
- Bénéficier des **outils juridiques** adaptés aux besoins de l'entreprise
- Encadrer les éventuelles demandes des partenaires sociaux.

Notre réalisation

- Echange avec l'entreprise pour déterminer le besoin
- Analyse de la situation de l'entreprise sur la base de documents existants (accords, décisions unilatérales, usages...)
- Accompagnement dans la procédure de révision et dénonciation
- Rédaction d'un accord / avenant si nécessaire

Livrable

- Accord ou avenant, en fonction du besoin de l'entreprise

Tarif

Sur devis

Contact

L'équipe de juristes de l'UIMM de Maine et Loire
Tél : 02 41 24 26 98